

**Structure des TDRs contrat institutionnel**

Titre	Réalisation de deux mini-adductions d'eau potable par captage de sources avec refoulement solaire, au profit d'un établissement de soins de santé et des communautés de Nkunda et Mulefu, Zone de Santé de Rwampara, Province de l'Ituri
Objectifs	• D'ici fin 2025, les personnes déplacées et autochtones vivant dans l'aire de santé de Nkunda ont amélioré un accès durable à l'eau potable en zone de santé de Rwampara, Province de l'Ituri
Coût total Annuel estimé	
Lieu	Aire de Santé de Nkunda, Zone de Santé de Rwampara
Durée	6 mois
Date de début/Fin	Juin – Novembre 2025
Type de contrat	Contrat institutionnel
Rapporter au	Field Office Bunia
Code Budget /PBA No	SC240821
Codes du Project et de l'activité	

Section	Contenu
Contexte	<p>Depuis plusieurs années, la province de l'Ituri est confrontée à des conflits armés persistants, à l'origine de déplacements massifs de population. Actuellement, environ 30 % des déplacés vivent dans des sites, tandis que 70 % sont hébergés par des familles d'accueil. Malgré les efforts des acteurs humanitaires, les besoins de base restent insuffisamment couverts dans les sites, et aucune stratégie de sortie claire n'existe pour planifier la fermeture de ces sites, le retour dans les zones d'origine ou l'intégration des déplacés dans les communautés hôtes.</p> <p>Dans ce contexte, l'aire de santé de Nkunda (CSR) regroupe une population de 29 058 personnes, dont 11 748 autochtones et 17 310 personnes déplacées. Le taux d'utilisation des services curatifs est faible, estimé à seulement 13 %, soit 308 consultations mensuelles sur 2 422 attendues. Au total, 2 885 ménages déplacés ont été accueillis dans cette aire, en trois principales vagues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin 2024, à la suite des affrontements entre les groupes armés CODECO (tribu Lendu) et Zaïre (tribu Hema) dans les villages de Kilo, Lisey, Lodjo, Gbalana, Mungbwalu, etc. ;</li> <li>• Juillet 2024, à la suite des opérations militaires des FARDC contre les CODECO à Nyarada, Nyangarai, Lonje, etc. ;</li> <li>• Août 2024, lors des combats entre les groupes MAPI et FPIC dans les groupements de Tondabo et Kabarole pour le contrôle d'un site aurifère.</li> </ul> <p>D'après l'évaluation rapide multisectorielle (ERM) menée en octobre 2024, qui a déclenché des interventions UniRR, les besoins prioritaires identifiés sont liés à l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (WASH), à l'éducation, aux abris/NFI, ainsi qu'à l'assistance monétaire (CASH).</p> <p>Le présent Dossier d'Appel d'Offres s'inscrit dans cette réponse humanitaire et vise à améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations affectées par les crises. L'objectif est de réduire les risques de maladies liées au manque d'eau potable et de renforcer les mesures de prévention et de contrôle des infections, notamment dans les établissements de santé.</p> <p>Le service attendu porte sur la réalisation de deux mini-adductions d'eau potable par captage de sources dans la Zone de Santé de Rwampara, Territoire d'Irumu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La première adduction desservira les populations autochtones et déplacées du village de Murefu, ainsi que l'établissement de soins de santé de Mbukena, situé dans ce même village.</li> <li>• La seconde adduction est destinée aux populations déplacées et autochtones du village de Nkunda, où la pression sur les ressources est particulièrement forte.</li> </ul> <p>Outre l'amélioration de l'accès à l'eau, ces ouvrages contribueront à réduire les risques de violences basées sur le genre (VBG), notamment celles subies par les femmes et les filles lors de la collecte de l'eau. En rapprochant les points d'eau des habitations, le système visera à alléger leur charge quotidienne et à renforcer leur sécurité.</p>

Section	Contenu
<b>Objectifs, But &amp; résultats attendus</b>	<p><b>Objectif :</b> D'ici fin 2029, les enfants, y compris les adolescents, ont accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs, équitables et résilients au climat, et vivent dans un environnement propre, sûr et durable.</p> <p><b>But :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants et leur famille sont mieux préparés pour faire face aux effets des changements climatiques et utilisent des services EAH sûrs, équitables, inclusifs et durables.</li> </ul> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des patients et du personnel soignant de l'établissement de soins de Mbukena bénéficient d'un approvisionnement durable en eau potable grâce à la mise en service d'une mini-adduction d'eau avec système de refoulement solaire. ;</li> <li>• Les communautés des villages de Nkunda et de Mulefu, y compris les personnes déplacées vivant dans des centres collectifs ou hébergées par des familles d'accueil, ont amélioré leur accès à une eau potable disponible en quantité suffisante.</li> </ul>
<b>Description de la mission</b>	<p>La présente mission consiste à réaliser deux mini-adductions d'eau potable par captage de sources, équipées de systèmes de refoulement solaire, dans la Zone de Santé de Rwampara, située dans le territoire d'Irumu, province de l'Ituri. Elle vise à améliorer durablement l'accès à l'eau potable pour les populations déplacées et autochtones des villages de Nkunda et de Mulefu, ainsi que pour les patients et le personnel de l'établissement de soins de santé de Mbukena.</p> <p>Les travaux seront confiés à une ou deux entreprises spécialisées dans le domaine de l'hydraulique rurale, notamment l'aménagement de sources, les systèmes de refoulement solaire, les forages, et les mini-adductions d'eau. Ces entreprises seront sélectionnées sur base des critères techniques et administratifs détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), garantissant leur capacité à exécuter les travaux selon les règles de l'art.</p> <p>Les entreprises adjudicataires auront la responsabilité complète de la mise en œuvre du projet, depuis l'installation de chantier jusqu'à la livraison finale des ouvrages. Elles devront utiliser des matériaux, équipements et méthodes de construction conformes aux normes nationales en vigueur et aux standards internationaux de qualité, tout en respectant les exigences de durabilité, d'inclusion et de résilience.</p> <p>La mise en œuvre des travaux se fera sous le contrôle technique de l'ONHR (Office National de l'Hydraulique Rurale) et la supervision opérationnelle des ingénieurs de l'UNICEF, qui veilleront au respect des spécifications techniques, des délais et des standards de sécurité.</p> <p>Les activités comprendront l'implantation et le nettoyage des sites de captage, l'aménagement ou la réhabilitation des sources avec protection, désinfection et drainage, la construction de bâches et réservoirs en béton armé, la pose de conduites en polyéthylène (bande bleue) dimensionnées selon les calculs hydrauliques, et la construction de bornes-fontaines clôturées avec chambres de vannes, drains et puisards. Elles incluront également la mise en place de champs solaires sécurisés, l'installation de pompes solaires immergées, la réalisation d'analyses bactériologiques et physico-chimiques de l'eau, ainsi que la fourniture de plaques de visibilité conformes au modèle agréé par l'UNICEF.</p> <p>Le délai d'exécution des travaux commencera à la date de notification de l'ordre de service remis à l'entreprise adjudicataire, et s'étendra sur une durée de six mois calendaires.</p>
<b>Produits livrables</b>	<p>Les livrables attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aménagement ou réhabilitation des sources d'eau</b> dans les villages de Nkunda et de Mulefu, incluant la protection, la désinfection et l'évacuation des eaux de drainage ;</li> <li>• <b>Construction, dans chaque site, d'une bache en béton armé de 20 m<sup>3</sup></b>, équipée d'une pompe solaire submersible immergée pour le captage et le refoulement de l'eau ;</li> <li>• <b>Mise en place d'un champ solaire</b> dans chaque site, installé sur la bache afin d'optimiser l'espace disponible, et protégé par une clôture en concertinas pour des raisons de sécurité ;</li> <li>• <b>Édification d'un réservoir de stockage surélevé de 30 m<sup>3</sup></b> par site, permettant une distribution gravitaire de l'eau vers les points d'usage communautaire ;</li> <li>• <b>Pose des conduites en polyéthylène de bande bleue</b>, dimensionnées selon les calculs hydrauliques, pour assurer l'acheminement de l'eau entre les différentes composantes du système ;</li> </ul>

Section	Contenu										
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Construction de bornes fontaines</b> équipées de deux robinets chacune, protégées par une clôture et dotées de chambres de vannes, accompagnées de drains d'évacuation et de puisards couverts ;</li> <li>• <b>Installation de deux systèmes autonomes de refoulement d'eau</b>, chacun basé sur une mini-adduction alimentée par énergie solaire.</li> </ul>										
<p><b>Exigences matière rapports</b></p> <p><b>en de</b></p>	<p>Les prestataires vont se conformer aux prescriptions techniques élaborées dans le cadre du présent Dossier d'Appel d'Offre en annexe et les dossiers de soumissionnaires seront rédigés en Français et les coûts des offres seront déclinés en dollars américains.</p> <p>Toute la documentation produite pendant l'exécution des travaux sera en deux exemplaires, un pour UNICEF et un autre à la structure étatique responsable du suivi et du contrôle qualité suivant les fréquences qui seront déterminées lors du suivi et contrôle.</p> <p>La documentation générée sera disponible en version électronique (Word et PDF) et en version papier suivant des formats qui pourront être définis ultérieurement par les structures étatiques chargées de suivi et contrôle qualité avec l'appui de l'UNICEF.</p> <p>Les rapports suivants sont attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport initial ;</li> <li>• Procès-verbaux d'implantation des ouvrages ;</li> <li>• Journaux de chantier ;</li> <li>• Rapports qualité d'eau et débit d'exploitation ;</li> <li>• Rapports calculs hydrauliques et de dimensionnement des ouvrages ;</li> <li>• Notes de calcul sur le dimensionnement de la pompe submersible ;</li> <li>• Plans de recollement et manuel ou guide d'entretien et de maintenance des infrastructures d'eau et de pompe solaire, et la formation des techniciens locaux ;</li> <li>• Horaires de puisage</li> <li>• Rapport final ;</li> <li>• Mémoire de l'ouvrage.</li> </ul>										
<p><b>Lieu et Durée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu : Province de l'Ituri, Zone de Santé de Rwampara ;</li> <li>• Début : à la signature du contrat entre UNICEF et l'adjudicataire ;</li> <li>• Durée prévisionnelle : 6 mois.</li> </ul>										
<p><b>Expérience professionnelle requise</b></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="384 1256 448 1294">N°</th> <th data-bbox="448 1256 1442 1294">Désignation et critères</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="384 1294 448 1554">1</td> <td data-bbox="448 1294 1442 1554"> <p><b>Conducteur des travaux (Ingénieur A1)</b>, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique, en génie rural ou dans un domaine équivalent (BAC+3), avec expérience dans l'hydraulique rurale. Il doit justifier d'une expertise dans la conduite de projets complexes d'adduction d'eau potable, incluant le captage de sources et l'exhaure solaire. Il maîtrise les logiciels de simulation hydraulique (type EPANET ou équivalent) et le dimensionnement de systèmes photovoltaïques. Il doit avoir réalisé au moins dix (10) travaux d'adduction d'eau potable avec système de pompage solaire au cours des dix dernières années.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1554 448 1783">2</td> <td data-bbox="448 1554 1442 1783"> <p><b>Topographe</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en topographie ou équivalent, avec au moins trois (3) ans d'expérience dans des projets d'infrastructures hydrauliques. Il maîtrise les outils de levé (station totale, GPS différentiel, etc.) ainsi que les logiciels de traitement topographique (AutoCAD Civil 3D ou équivalent). Il est responsable de la production des plans, de l'implantation des ouvrages et du suivi altimétrique des conduites d'adduction.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1783 448 1980">3</td> <td data-bbox="448 1783 1442 1980"> <p><b>Chef de chantier (Ingénieur technicien A1)</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en génie rural ou équivalent, avec une expérience avérée dans la construction des ouvrages hydrauliques. Il doit disposer de 10 ans d'expérience et avoir exécuté au moins cinq (5) projets de construction de réservoirs, bâtiments ou ouvrages d'art similaires, ou au moins un projet comportant plus de cinq (5) ouvrages de ce type.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1980 448 2123">4</td> <td data-bbox="448 1980 1442 2123"> <p><b>Technicien Electromécanicien A1</b> (Bac+3 en électromécanique titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 (A1) en électromécanique ou domaine équivalent, avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'installation, le câblage, la mise en service et la maintenance de systèmes solaires</p> </td> </tr> </tbody> </table>	N°	Désignation et critères	1	<p><b>Conducteur des travaux (Ingénieur A1)</b>, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique, en génie rural ou dans un domaine équivalent (BAC+3), avec expérience dans l'hydraulique rurale. Il doit justifier d'une expertise dans la conduite de projets complexes d'adduction d'eau potable, incluant le captage de sources et l'exhaure solaire. Il maîtrise les logiciels de simulation hydraulique (type EPANET ou équivalent) et le dimensionnement de systèmes photovoltaïques. Il doit avoir réalisé au moins dix (10) travaux d'adduction d'eau potable avec système de pompage solaire au cours des dix dernières années.</p>	2	<p><b>Topographe</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en topographie ou équivalent, avec au moins trois (3) ans d'expérience dans des projets d'infrastructures hydrauliques. Il maîtrise les outils de levé (station totale, GPS différentiel, etc.) ainsi que les logiciels de traitement topographique (AutoCAD Civil 3D ou équivalent). Il est responsable de la production des plans, de l'implantation des ouvrages et du suivi altimétrique des conduites d'adduction.</p>	3	<p><b>Chef de chantier (Ingénieur technicien A1)</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en génie rural ou équivalent, avec une expérience avérée dans la construction des ouvrages hydrauliques. Il doit disposer de 10 ans d'expérience et avoir exécuté au moins cinq (5) projets de construction de réservoirs, bâtiments ou ouvrages d'art similaires, ou au moins un projet comportant plus de cinq (5) ouvrages de ce type.</p>	4	<p><b>Technicien Electromécanicien A1</b> (Bac+3 en électromécanique titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 (A1) en électromécanique ou domaine équivalent, avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'installation, le câblage, la mise en service et la maintenance de systèmes solaires</p>
N°	Désignation et critères										
1	<p><b>Conducteur des travaux (Ingénieur A1)</b>, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique, en génie rural ou dans un domaine équivalent (BAC+3), avec expérience dans l'hydraulique rurale. Il doit justifier d'une expertise dans la conduite de projets complexes d'adduction d'eau potable, incluant le captage de sources et l'exhaure solaire. Il maîtrise les logiciels de simulation hydraulique (type EPANET ou équivalent) et le dimensionnement de systèmes photovoltaïques. Il doit avoir réalisé au moins dix (10) travaux d'adduction d'eau potable avec système de pompage solaire au cours des dix dernières années.</p>										
2	<p><b>Topographe</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en topographie ou équivalent, avec au moins trois (3) ans d'expérience dans des projets d'infrastructures hydrauliques. Il maîtrise les outils de levé (station totale, GPS différentiel, etc.) ainsi que les logiciels de traitement topographique (AutoCAD Civil 3D ou équivalent). Il est responsable de la production des plans, de l'implantation des ouvrages et du suivi altimétrique des conduites d'adduction.</p>										
3	<p><b>Chef de chantier (Ingénieur technicien A1)</b>, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en génie rural ou équivalent, avec une expérience avérée dans la construction des ouvrages hydrauliques. Il doit disposer de 10 ans d'expérience et avoir exécuté au moins cinq (5) projets de construction de réservoirs, bâtiments ou ouvrages d'art similaires, ou au moins un projet comportant plus de cinq (5) ouvrages de ce type.</p>										
4	<p><b>Technicien Electromécanicien A1</b> (Bac+3 en électromécanique titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 (A1) en électromécanique ou domaine équivalent, avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'installation, le câblage, la mise en service et la maintenance de systèmes solaires</p>										

Section	Contenu																											
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="381 188 448 331"></td> <td data-bbox="448 188 1441 331">                     photovoltaïques y compris trois (03) projets similaires. Il doit être spécialisé dans le photovoltaïque, et justifier d’au moins trois projets d’adduction d’eau potable intégrant des systèmes d’exhaure solaire au cours des trois dernières années. Il maîtrise le dimensionnement, la protection électrique et le raccordement des équipements solaires.                 </td> </tr> </table>		photovoltaïques y compris trois (03) projets similaires. Il doit être spécialisé dans le photovoltaïque, et justifier d’au moins trois projets d’adduction d’eau potable intégrant des systèmes d’exhaure solaire au cours des trois dernières années. Il maîtrise le dimensionnement, la protection électrique et le raccordement des équipements solaires.																									
	photovoltaïques y compris trois (03) projets similaires. Il doit être spécialisé dans le photovoltaïque, et justifier d’au moins trois projets d’adduction d’eau potable intégrant des systèmes d’exhaure solaire au cours des trois dernières années. Il maîtrise le dimensionnement, la protection électrique et le raccordement des équipements solaires.																											
Processus et méthodes d'évaluation	<p><b>A. Évaluation de l’offre technique</b></p> <p>L’Offre technique comprendra les autorisations administratives d’exercice pour exercer dans le pays d’origine du Soumissionnaire, les CV et qualifications des personnes ressources suivant le modèle requis, l’expérience du Soumissionnaire pour des prestations similaires, la méthodologie détaillée y compris le planning d’exécution.</p> <p>L’offre technique comprend les critères administratifs et les critères techniques. L’offre technique sera évaluée selon les critères ci-dessous :</p> <p>Chaque soumissionnaire devra fournir ces documents ou son équivalent dans leur pays d’origine et devront être transmis <b>dans l’ordre impératif</b> suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="381 680 421 719">#</th> <th data-bbox="421 680 1203 719">Document</th> <th data-bbox="1203 680 1425 719">Transmission</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="381 725 421 815">1</td> <td data-bbox="421 725 1203 815">Une attestation fiscale en cours de validité à la date de la clôture de l’appel d’offres, signée conjointement par la Direction generale des Impots – <b>critère de non-recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 725 1425 815" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 822 421 882">2</td> <td data-bbox="421 822 1203 882">Un agrément ITPR délivré par le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité – <b>critère de non-recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 822 1425 882" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 889 421 978">3</td> <td data-bbox="421 889 1203 978">Une copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « RCCM » qualifiant a la fois les activités principales en qualite de bureau d’études ou bureau d’ingenierie – <b>critère de non-recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 889 1425 978" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 985 421 1046">4</td> <td data-bbox="421 985 1203 1046">Une attestation de l’identification nationale – <b>critère de non-recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 985 1425 1046" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 1052 421 1142">5</td> <td data-bbox="421 1052 1203 1142">Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS, à jour. – <b>critère de non-recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 1052 1425 1142" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 1149 421 1209">6</td> <td data-bbox="421 1149 1203 1209">Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une lettre de groupement dument notarié par le service notaire – Non applicable</td> <td data-bbox="1203 1149 1425 1209" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 1216 421 1305">7</td> <td data-bbox="421 1216 1203 1305">Les relevés bancaires des 3 derniers mois au nom de l’entreprise <u>prouvant la capacité financière de l’Entrepreneur à préfinancer 20% du marché</u> – <b>critère de non - recevabilité</b></td> <td data-bbox="1203 1216 1425 1305" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="381 1312 421 1702">8</td> <td data-bbox="421 1312 1203 1702">                     Les comptes <u>financiers</u> et les <u>états financiers consolidés</u> de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifies par un cabinet d experts comptables independent. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul> <b>critère de non - recevabilité</b> </td> <td data-bbox="1203 1312 1425 1702" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Note : Tous documents financiers reçus seront traités avec la plus grande confidentialité</b></p>	#	Document	Transmission	1	Une attestation fiscale en cours de validité à la date de la clôture de l’appel d’offres, signée conjointement par la Direction generale des Impots – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	2	Un agrément ITPR délivré par le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	3	Une copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « RCCM » qualifiant a la fois les activités principales en qualite de bureau d’études ou bureau d’ingenierie – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	4	Une attestation de l’identification nationale – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	5	Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS, à jour. – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	6	Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une lettre de groupement dument notarié par le service notaire – Non applicable	<input type="checkbox"/>	7	Les relevés bancaires des 3 derniers mois au nom de l’entreprise <u>prouvant la capacité financière de l’Entrepreneur à préfinancer 20% du marché</u> – <b>critère de non - recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>	8	Les comptes <u>financiers</u> et les <u>états financiers consolidés</u> de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifies par un cabinet d experts comptables independent. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul> <b>critère de non - recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>
#	Document	Transmission																										
1	Une attestation fiscale en cours de validité à la date de la clôture de l’appel d’offres, signée conjointement par la Direction generale des Impots – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
2	Un agrément ITPR délivré par le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
3	Une copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « RCCM » qualifiant a la fois les activités principales en qualite de bureau d’études ou bureau d’ingenierie – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
4	Une attestation de l’identification nationale – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
5	Une attestation de régularité des cotisations (ou les preuves de paiement) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS, à jour. – <b>critère de non-recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
6	Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une lettre de groupement dument notarié par le service notaire – Non applicable	<input type="checkbox"/>																										
7	Les relevés bancaires des 3 derniers mois au nom de l’entreprise <u>prouvant la capacité financière de l’Entrepreneur à préfinancer 20% du marché</u> – <b>critère de non - recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										
8	Les comptes <u>financiers</u> et les <u>états financiers consolidés</u> de la société mère, le cas échéant des 3 dernières années, certifies par un cabinet d experts comptables independent. Les états financiers doivent inclure, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan (obligatoire)</li> <li>- Le compte de résultats / Compte des pertes et profits (obligatoire)</li> <li>- Le compte des flux de trésorerie</li> <li>- Le compte des variations des capitaux propres</li> <li>- Rapport du commissaire aux comptes, si disponible</li> <li>- Les notes / annexes des bilans financiers, si disponible.</li> </ul> <b>critère de non - recevabilité</b>	<input type="checkbox"/>																										

MC

ME

PMK

JP

Section	Contenu			
	Évaluation	Critères	Mode de notation	Notes max.
	1. Expériences du Soumissionnaire	Expérience précédente dans la réalisation des ouvrages hydrauliques  Les projets cités devront être attestés par leur <b>Contrat (deux premières pages et la page de signature) ET Procès - Verbal de réception</b> <b>[25 points]</b>	Chaque référence technique est notée sur  • 25 points → 03 expériences ou + plus  • 15 points → 02 expériences  0 point → 0 expérience	25
	2. Qualifications du personnel clé <i>Le diplôme est OBLIGATOIRE</i>	Conducteur des travaux (Ingénieur A1), titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique, en génie rural ou dans un domaine équivalent (BAC+3), avec expérience dans l'hydraulique rurale. <b>[10 points]</b>	• 10 points → 10 ans et plus • 5 points → 5 à 9 ans 0 point → Moins de cinq (05) ans	25
Chef de chantier (Ingénieur technicien A1) Bac+3 génie rural ou hydraulique – <b>transmission de la copie du diplôme obligatoire</b> , Expérience en travaux BTP) <b>[5 points]</b>		• 10 points → 10 ans et plus • 5 points → 5 à 9 ans 0 point → Moins de cinq (05) ans		
Topographe, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en topographie ou équivalent, avec au moins trois (3) ans d'expérience dans des projets d'infrastructures hydrauliques. <b>[5 points]</b>		• 5 points → 5 ans et plus • 2 points → 3 ans et 4 ans • 0 point → Moins de trois (2) ans		
Technicien Electromécanicien A1 ou (Bac+3) en électromécanique –, Expérience en travaux Electricité) <b>[5 points]</b>		• 5 points → 5 ans et plus • 2 points → 3 ans et 4 ans • 0 point → Moins de trois (2) ans		
	3. Équipements et Logistique	Kit d'équipement topographique (niveau a lunettes, GPS jalons, trépieds, mires et <b>boussole</b> ) ( <b>Avec preuve de propriété ou contrat de location</b> ) <b>[2 points]</b>	• 02 points → Preuve de propriété ou contrat de location  - 0 point → Sans preuve de propriété ou sans contrat de location	10
Bétonnière de 150 litres ( <b>Avec preuve de propriété ou contrat de location</b> ) <b>[3 points]</b>		• 03 points → Preuve de propriété ou contrat de location  - 0 point → Sans preuve de propriété ou sans contrat de location		
Un poste à souder avec accessoires ( <b>Avec preuve de propriété ou contrat de location</b> ) <b>[2 points]</b>		• 02 points → Preuve de propriété ou contrat de location		

Section	Contenu		
			- 0 point → Sans preuve de propriété ou sans contrat de location
	Groupe électrogène de 10 à 15 KVA <b>Avec preuve de propriété ou contrat de location) [3 points]</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•03 points → Preuve de propriété ou contrat de location</li> <li>- 0 point → Sans preuve de propriété ou sans contrat de location</li> </ul>
4.Méthodologie générale détaillée y compris le planning d'exécution	<p>Note méthodologique et organisation pour la gestion des travaux avec un organigramme précis et fonctionnel.</p> <p>Le soumissionnaire décrit d'une manière cohérente les étapes qu'il compte mettre en place pour exécuter les travaux, en adéquation avec le planning des travaux et le plan d'approvisionnement proposés.</p> <p><b>[10 points]</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•L'allocation efficiente de ses ressources pour ces travaux <b>[2points]</b> ;</li> <li>•L'occupation de l'espace lors du déroulement des activités et les dispositions de sécurité pour le personnel et particulièrement pour les enfants <b>[2points]</b> ;</li> <li>•Stratégie d'approvisionnement du chantier (avec liste des partenariats existants/potentiels avec des fournisseurs locaux pour les zones soumissionnées <b>[2points]</b> ;</li> <li>•Description générale du dispositif de contrôle interne de type Plan d'Assurance Qualité (PAQ), transmettre le PAQ <b>[2points]</b> ;</li> <li>•Planning d'exécution fourni est cohérent et en adéquation avec les ressources humaines proposées, le plan d'approvisionnement et les délais d'exécution <b>[2 points]</b></li> </ul>
<b>Total</b>			<b>70</b>

La note minimale requise pour la qualification technique est de 49 points sur 70. Seules les propositions techniques ayant obtenu une note égale ou supérieure à 49 sur 70 seront qualifiées et prises en compte pour la suite du processus de sélection.

**B. Évaluation financière : Proposition financière (évaluation commerciale)**

Afin de limiter le risque d'incapacité financière de l'entreprise durant les travaux ou le dépassement aberrant du coût estimatif, l'UNICEF se réserve le droit d'éliminer les offres financières qui se trouvent **20% en deçà du budget de référence ou 20% au-dessus du budget de référence.**

$$Budget\ de\ référence = 50\% \times (Budget\ confidentiel\ de\ l'UNICEF) + 50\% \times (Moyenne\ des\ montants\ offres\ financières\ ouvertes\ et\ corrigées)$$

Elle sera en hors taxes, hors TVA et libellée en dollar américain. La note maximale de l'offre financière est fixée à 30 points sera déterminée comme suit :

$$Note\ financière = \frac{Montant\ offre\ la\ plus\ basse}{Montant\ offre\ considérée} \times 30$$

Section	Contenu
Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre technique comprenant les autorisations administratives du Soumissionnaire d'exercer en RDC, l'organigramme, les CV et qualifications de personnes ressources, les équipements et matériel, l'expérience du Soumissionnaire pour les travaux similaires (travaux de forages d'eau potable), la méthodologie détaillée y compris le planning d'exécution et HSSE (Health, Security, Safety &amp; Environnement) et sauvegarde sociale.</li> <li>• Offre financière renseignant le coût du cadre de devis.</li> </ul>
Gestion du projet	La Section WASH sera responsable de la gestion du contrat
Échéancier de paiement	<p>Le paiement se fera conformément aux modalités établies par les procédures UNICEF en ce qui concerne le contrat des travaux.</p> <p><b>a. Caution bancaire de bonne exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités de paiement prévoyant à la signature du contrat la fourniture d'une caution bancaire de bonne exécution de 5% du montant total de travaux pour servir de garantie.</li> <li>- La caution bancaire de 5% sera libérée dans un délai de 30 jours suivant la réception Provisoire, à condition que toutes les réserves aient été levées.</li> </ul> <p><b>b. Modalité de paiement :</b></p> <p><u>1<sup>ère</sup> tranche</u> : Paiement de 20% du montant du contrat à la réalisation de 30% des travaux accompagnés d'un décompte certifié par le Bureau de Contrôle et d'assurance qualité et validé par UNICEF ;</p> <p><u>2<sup>ème</sup> tranche</u> : Paiement de 20% du montant du contrat à la réalisation de 50% des travaux accompagné d'un décompte certifié par le Bureau de Contrôle et d'assurance qualité et validé par UNICEF ;</p> <p><u>3<sup>ème</sup> tranche</u> : Paiement de 20% du montant du contrat à la réalisation de 70% des travaux accompagné d'un décompte certifié par le Bureau de Contrôle et d'assurance qualité et validé par UNICEF ;</p> <p><u>4<sup>ème</sup> tranche</u> : Paiement de 30% du montant du contrat à la réalisation de 100% des travaux accompagné d'un décompte certifié par le Bureau de Contrôle et d'assurance qualité et validé par UNICEF. Le paiement interviendra après la signature du Procès-Verbal de réception provisoire technique.</p> <p><u>5<sup>ème</sup> tranche</u> : Paiement de 10% du montant du contrat. Le paiement interviendra une 12 mois après la réception provisoire et sur soumission du Procès-Verbal de réception définitive à condition que toutes les réserves aient été levées ; l'équivalent du montant de réserve non levées pourra être réduit pour des faits compensatoires</p>
Contrôle des travaux et assurance qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ONHR à la charge du suivi et contrôle des travaux.</li> <li>• Le site sera encadré par 01 Délégué à Pied d'Œuvre (DPO).</li> <li>• Les DPO seront encadrés par un Chef de mission mis à disposition par le bureau de contrôle.</li> <li>• L'équipe du ministère de la Santé de la Zone de Santé Bénéficiaire participera à la supervision et aux mécanismes de coordination du projet jusqu'à la réception provisoire selon la planification établie à cet effet.</li> <li>• L'UNICEF assurera la coordination générale et la vérification du respect des qualité, le respect du budget et des délais selon l'engagement avec le Ministère de la sante et les bénéficiaires</li> </ul>
Informations diverses	<p><b>Suivi et évaluation</b></p> <p>Une fois que la réception provisoire est effectuée, des missions de suivi et évaluation devront être organisées conjointement par les trois parties ONHR, Unicef et l'entreprise en vue de lever les réserves durant la période de la garantie de 12 mois et cela sur une fréquence trimestrielle soit quatre missions. Elles seront toujours sanctionnées par un rapport signé par le contrôleur, l'Unicef et l'entreprise.</p>

# UNICEF RDC

Section	Contenu
	Les frais relatifs à ces missions seront supportés par chacune des parties prenantes, à ce qui lui concerne.
Annexes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Spécifications techniques ;</li><li>• Plans dessinés ;</li><li>• Devis quantitatifs et bordereau de prix.</li></ul>

Préparé par :

*Nyalundja Ciza*

16-05-2025

**Ciza NYALUNDJA**

*Wash Officer*

Revue Unité Construction :

*Mariano Eggoh*

16-05-2025

**Mariano EGGOH**

*Construction Engineer*

Vérification Supply :

*Primus Njub III Kum*

16-05-2025

**Primus NJUH KUM**

*Supply and Logistics Manager*

Approbation Chef de Section :

*Joachim Peeters*

18-05-2025

**Joachim PEETERS ;**

*Chief Wash*